

Association Sportive du Golf de BAUGE



Le 3 décembre 2020

Chers membres,

Nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos proches et que cette année 2020 ne sera d'ici peu qu'un mauvais souvenir.

Vous allez en ce début d'année renouveler votre abonnement au Golf de Baugé et le golf vous en remercie.

Nous vous demandons à cette occasion de souscrire, si vous le souhaitez, à la cotisation de notre Association.

Pour rappel, sans l'association, le Golf de Baugé ne pourrait pas organiser de compétitions telles que le Grand Prix, le trophée Séniors, les compétitions de classement, ainsi que celles organisées par notre Association.

Par ailleurs, nos équipes ne pourraient pas participer aux compétitions de la Ligue Nationale de Golf et ainsi représenter notre Club.

La cotisation est de 40€ pour les adultes et gratuites pour les enfants inscrits à notre Ecole de Golf.

L'intégralité du montant des cotisations finance les actions suivantes :

- Contribution à hauteur de 100€ pour la souscription de chaque enfant inscrit à l'école de golf
- Prise en charge d'une partie des frais engagés (inscription et greenfee) par nos différentes équipes lors des compétitions extérieurs nationales ou régionales organisées par la Ligue.
- Organisation d'une dizaine de compétitions se terminant par une remise des prix ainsi qu'un pot de l'amitié. Bien entendu, tous les lots sont achetés au proshop de Baugé.

Au-delà de l'aspect financier, notre Association contribue également à :

- Créer du lien entre les membres,
- Promouvoir le Golf de Baugé afin de recruter de nouveaux membres,

Malgré tous nos efforts, seulement 70% des abonnés souscrivent à cette cotisation.

Pour tenter d'y remédier nous allons en 2021 :

- Être toujours plus à l'écoute de vos attentes
- Créer un site internet dédié à l'Association
- Continuer de vous diffuser les informations par mail
- Proposer encore plus de compétitions ludiques, avec une formule type Scramble, attirant cette année plus de 80 joueurs à chaque manifestation
- Organiser des déplacements dans des golfs à proximité
- Reconduire l'opération « bon d'achat pour participation aux compétitions AS », dont le montant pourra représenter jusqu'à 50% de votre cotisation.
- Continuer et renforcer notre collaboration et les échanges avec la direction et les propriétaires du golf.

Jusqu'à présent, vous n'aviez peut-être pas connaissance de toutes ces informations, qui doivent vous permettre maintenant de mieux appréhender le rôle de l'Association.

Nous pourrons lors de notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 23 janvier 2021 débattre ensemble de tout ou partie des sujets évoqués dans ce courrier.

En attendant prenez soin de vous et passez de très belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

Pour le comité directeur de l'Association Sportive du Golf de Baugé,

La Présidente

Cécile Ainault